SESSION 2019
Polynésie

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE
E6 SCIENCES ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET DE GESTION

Série : STAV

Durée : 120 minutes

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Aucun**

Le sujet comporte 3 pages

Document 1 : *La croissance de l'agriculture biologique en France*, Sciences et Avenir, 2 juin 2018
Document 2 : *Les outils pour dynamiser l'agriculture*, Tahiti-infos.com, 9/07/2018
Document 3 : *Élevage porcin : « il faut produire local » plaide la chambre d'agriculture,* Tahiti-infos.com, 24/07/2018

SUJET

Thème : Agriculture biologique et territoire

PREMIÈRE PARTIE (7 points)

Question 1 : Selon le **document 1**, « *il n'y a pas d'offre sans demande* ».
1.1- Définir les notions d'offre et de demande. ***(1 point)***
1.2- Expliquer cette affirmation : *il n'y a pas d'offre sans demande*. ***(1 point)***
1.3- Préciser comment les prix varient en fonction de l'offre et de la demande. ***(1 point)***

Question 2 : « *Ainsi, 49 200 emplois directs ont été créés depuis 2012, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 9,5 % depuis 5 ans.* » (**document 1**).
Montrer, à partir de deux arguments, l'importance de l'emploi pour l'économie d'un pays ou d'un territoire. ***(2 points)***

Question 3 : Les différents documents abordent la question de la consommation alimentaire.
3.1- Préciser ce que dit la loi d'Engel par rapport à la consommation alimentaire. ***(1 point)***
3.2- Expliquer la notion d'*autosuffisance alimentaire* présente dans le **document 3**. ***(1 point)***

DEUXIÈME PARTIE (7 points)

Question 4 : Le **document 2** fait référence à la politique agricole.
4.1- Expliquer le rôle d'une politique agricole pour un pays ou un territoire. ***(1 point)***
4.2- Présenter deux mesures de politique agricole. ***(1 point)***

Question 5 : La question de la protection de l'environnement est présente dans les différents documents.
A partir de deux mesures au choix, montrer en quoi une politique de l'environnement est importante pour un territoire. ***(2 points)***

Question 6 : Les territoires ruraux ont différentes fonctions.
6.1- Présenter quatre fonctions des territoires ruraux. ***(2 points)***
6.2- Analyser, à partir de ses différentes fonctions, la situation présentée dans le **document 3**. ***(1 point)***

TROISIÈME PARTIE (6 points)

Dans un développement d'une vingtaine de lignes ou dans un tableau, présenter de façon précise et argumentée les avantages et les inconvénients du développement de l'agriculture biologique pour les agriculteurs, les consommateurs et les territoires.
(6 arguments sont attendus)

DOCUMENT 1 : La croissance de l'agriculture biologique en France

Selon un rapport de l'Agence Bio, l'emploi dans la filière biologique augmente en moyenne de 9,5 % par an depuis cinq ans. La consommation d'aliments bio, quant à elle, ne cesse d'augmenter.
L'Agence Bio a publié, vendredi 1er juin 2018, un dossier qui met en avant le rôle d'accélérateur économique, social et sociétal de l'agriculture biologique. Ainsi, 49 200 emplois directs ont été créés depuis 2012, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 9,5 % depuis 5 ans. *« On est en train de changer de dimension, en particulier sur la question de l'emploi »*, a déclaré Florent Guhl, le président de l'Agence Bio, lors d'une conférence de presse.

6,6 % de terres cultivées en biologique en France
« Si l'on considère le nombre de fermes engagées en bio en 2017, l'agriculture biologique en France concerne plus de 88 400 emplois en unité de travail annuel, soit 12,5 % des emplois agricoles », explique l'Agence Bio. Le rapport signale également qu'au 31 décembre 2017, 54 044 opérateurs étaient engagés en agriculture biologique, ce qui équivaut à une augmentation de 14,7 % en seulement un an. Parmi eux se trouvent plus de 36 000 producteurs, ce qui porte la part des exploitations françaises engagées dans l'agriculture biologique à 8,3 %.
L'Agence Bio affirme qu'au total, 1,78 million d'hectares étaient engagés en bio fin 2017, ce qui représente une hausse de 15,6 % par rapport à l'année 2016. En tout, l'Agence Bio explique que l'agriculture biologique représente 6,6 % des surfaces totales cultivées en France. L'emploi agricole en général a pour sa part diminué à un rythme de 1,1 % en moyenne annuelle entre 2010 et 2015. (…) ».

Une consommation en constante croissance
Mais il n'y a pas d'offre sans demande. Ainsi, en ce qui concerne la consommation d'aliments biologiques, l'Agence Bio assure qu'en 2017, sa valeur d'achat était estimée à presque 9 milliards d'euros, soit une croissance de 17 % par rapport à 2016. Autre chiffre qui a de quoi réjouir, 69 % des produits bio consommés en France sont produits en France.
L'Agence Bio a choisi la date du 1er juin 2018 pour publier son dossier. Or, cette dernière marque le début du printemps bio qui se déroulera du 1er au 15 juin 2018. 300 événements seront organisés partout en France. Ils donneront notamment la possibilité aux français de visiter des fermes biologiques. Il s'agit également pour les acteurs du bio d'informer et de sensibiliser les citoyens aux bienfaits de l'agriculture biologique autant sur l'environnement, que sur la santé et le bien-être animal.
L'Agence bio se montre très optimiste quant à la part d'agriculture biologique sur le territoire français. Elle assure que si l'on prend en compte les surfaces en conversion à la fin de l'année 2017, les surfaces certifiées biologiques devraient augmenter rapidement dans les prochaines années. Elle prévoit en effet une hausse de 23 % en 2018 et de 13 % en 2019. *« Cette augmentation des surfaces produites en bio permettra de répondre à la demande croissante des consommateurs en produits bio français »*, affirme l'Agence Bio.

DOCUMENT 2 : Les outils pour dynamiser l'agriculture

Un schéma directeur de l'agriculture est en préparation et devrait être prêt d'ici un an. L'objectif est de définir les grandes orientations de la politique agricole pour les dix prochaines années.

Alors que le Pays a mis en place depuis plusieurs mois sa campagne « Manger local » pour inciter les Polynésiens à consommer plus de produits du fenua, le Pays se prépare à donner un nouveau souffle à la filière agricole pour répondre aux besoins des consommateurs. Un schéma directeur de l'agriculture sera réalisé sur la période mi 2018-mi 2019 (…), il permettra d'étudier et mettre en place le cadre général approprié pour les grandes orientations de la **politique agricole** des dix prochaines années et de planifier les besoins *« en ressources financières et ressources humaines correspondantes ».*

Une refonte du dispositif d'aides aux professionnels de l'agriculture, de la forêt et de l'agro-transformation a été effectuée et mise en œuvre à partir d'octobre 2017, proposant des études et soutiens financiers plus incitatifs : hausse importante des plafonds d'aide, cumul possible des types d'aide et taux majorés jusqu'à 80 % pour les îles et filières prioritaires. « *Ce dispositif permet par ailleurs d'envisager désormais un soutien coordonné sur toute une filière, allant des premières études techniques de faisabilité, jusqu'aux installations de stockage/conditionnement/transformation »,* précise le rapport de la présidence.

DOCUMENT 3
Élevage porcin : « il faut produire local » plaide la chambre d'agriculture

Le projet d'élevage porcin de Taravao a reçu mardi le soutien de la chambre d'agriculture, alors que partisans et opposants de ce projet doivent se rencontrer vendredi pour un débat contradictoire, à la mairie de Taiarapu-Est.
« *Nous voulons tous « manger local », il faut donc que nos agriculteurs et nos éleveurs puissent « produire local*»», observe la Chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire (CAPL) dans un plaidoyer mis en circulation mardi en faveur du projet de la SCEA Polycultures.
La société civile d'exploitation agricole SCEA Polycultures (…) a pour projet de réaliser d'importants travaux de terrassement et de viabilisation sur le plateau de Taravao, en vue de l'installation d'un élevage porcin sur le domaine Hiupe.
Un collectif de riverains s'oppose à ce projet d'élevage de 1 844 cochons, par crainte des nuisances environnementales. (…).
C'est dans ce contexte que la chambre d'agriculture est entrée dans le débat, mardi pour « *apporter publiquement son soutien au projet* » et vanter le « *professionnalisme* » de son promoteur.

Les lisiers pour l'agriculture biologique

Pour la chambre consulaire, ce projet d'élevage porcin s'inscrit « *dans une perspective de développement de la filière porcine, garantissant la création d'emplois et d'activités* », dans un contexte où « *près de 70 % de la viande porcine consommée en Polynésie est importée pour pallier au manque de production locale* » : « *Nous sommes persuadés qu'un nouvel élevage, à la pointe des exigences sanitaires européennes, permettra de tirer vers le haut la filière, tant en quantité qu'en qualité* », défend aussi la chambre d'agriculture.
Au sujet des lisiers, les déjections des animaux dont les riverains redoutent les nuisances sur l'environnement, « *l'objectif du Pays, partagé par la CAPL, est d'orienter la production locale vers une production en agriculture biologique. Cette dernière, pour ce faire, peut nécessiter des engrais naturels qui amélioreront le sol pour mieux nourrir les plantes. Il est reconnu qu'un sol, avec une fertilisation en matière organique maîtrisée, permettra de nourrir une plante de manière bien plus efficace que par l'utilisation d'une fertilisation chimique minérale* », défend la Chambre. « *Ces déchets d'élevage, matières organiques fertilisantes, si certains les voient comme une source de problème futur, une bonne partie des agriculteurs les voient comme une ressource naturelle locale à grande valeur agronomique* ».
« *Notre objectif est d'aller vers l'**autosuffisance alimentaire**. Même si cet objectif n'est pas envisagé à court terme, nous restons persuadés que nous avons besoin de montrer, par l'augmentation et la création d'activité, que les métiers d'agriculteur et d'éleveur ont leur place dans l'économie du Pays* », conclut ce plaidoyer en insistant sur le principe du « *Manger Local* », au cœur d'une campagne de communication portée par la chambre consulaire depuis l'année dernière.